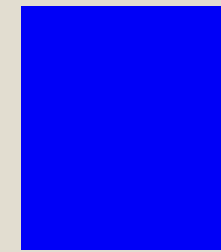


Annexe 4 : Plan du projet



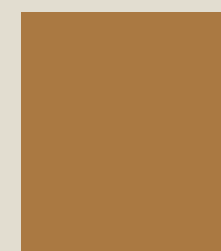
HAIE NATURELLE RENORCÉE



CITERNE D'EAU



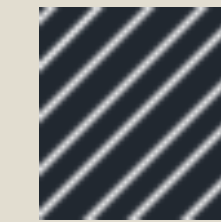
POSTE DE RACCORDEMENT



PISTE



PORTAIL



PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE



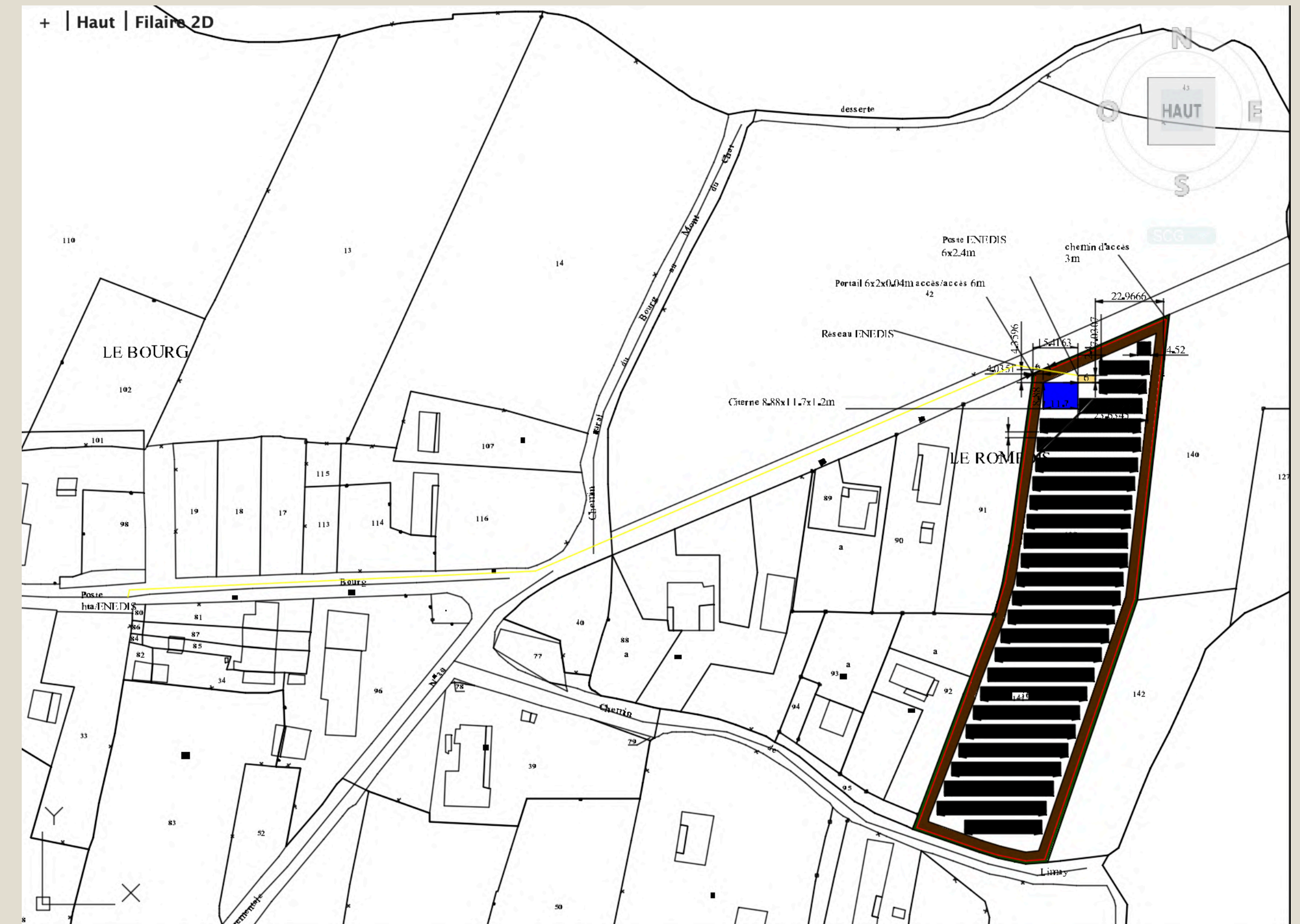
RESEAU ENEDIS



CLOTURE SÉCURISATION

Annexe 4 : Vue aérienne d'implantation des panneaux

- Surface totale parcelle : 8087m²
- Surface occupée par la centrale : 6309m²
- Surface occupée par les panneaux photovoltaïques : 3779m²
- Orientation : SUD 180°
- Hauteur minimale des panneaux par rapport au sol : 120cm.
- Hauteur maximale des panneaux par rapport au sol 2,03cm
- Espacement entre les tables :200cm

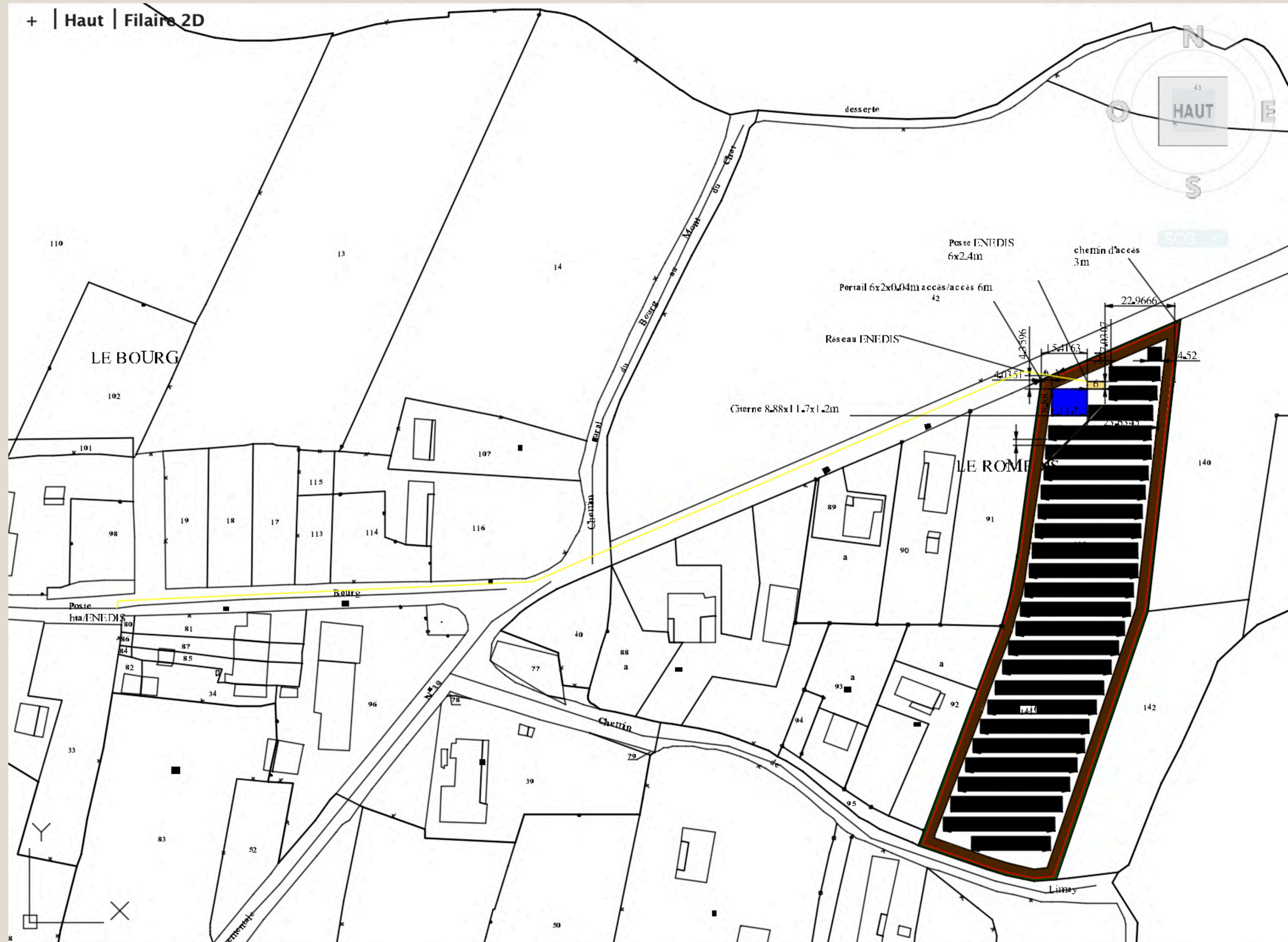


Echelle 1/5000

INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

DIEZ ENGINEERING

Annexe 4 : Vue aérienne d'implantation des panneaux

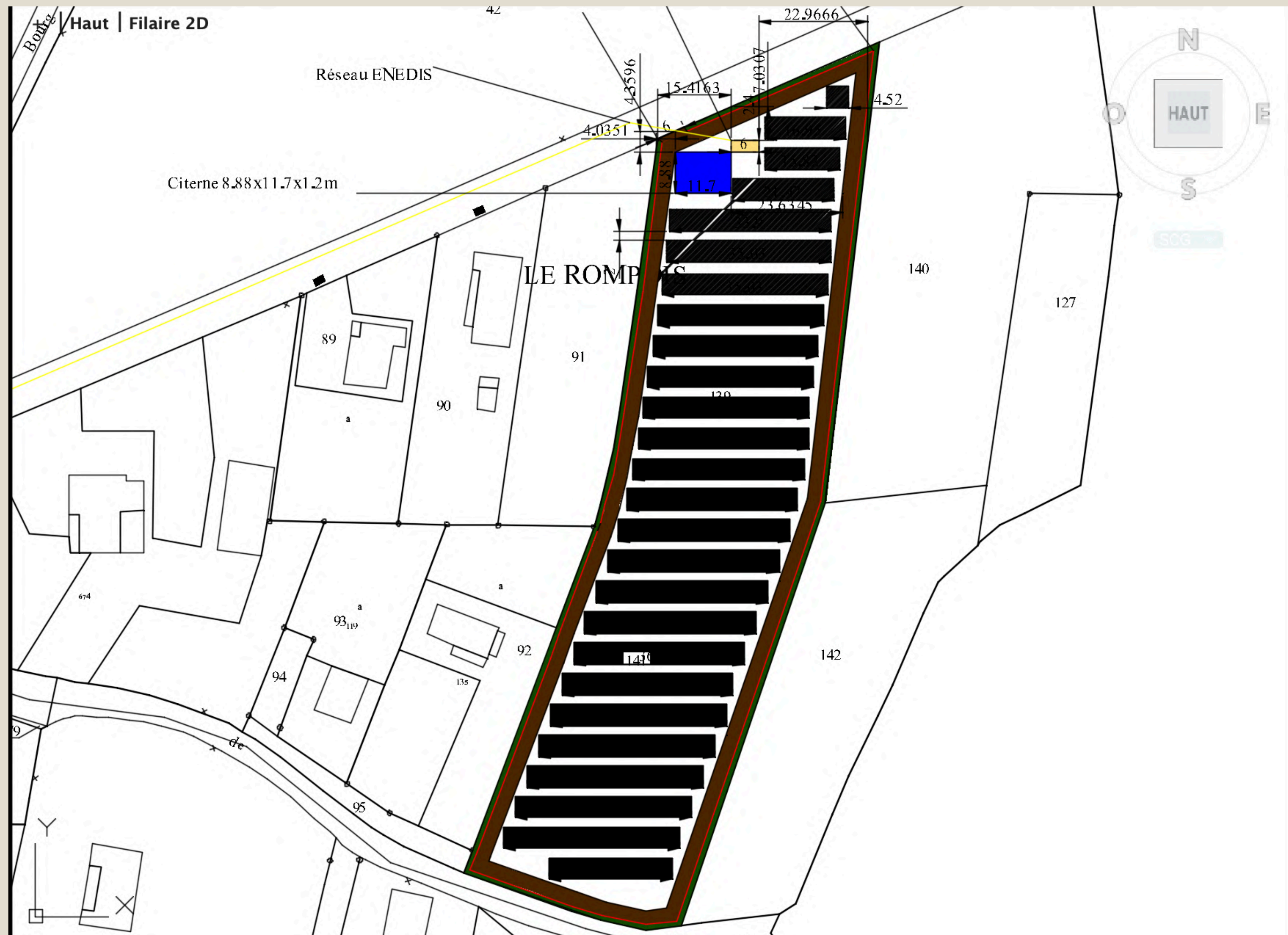


INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Echelle 1/5000

DIEZ ENGINEERING

Annexe 4 : Vue aérienne d'implantation des panneaux

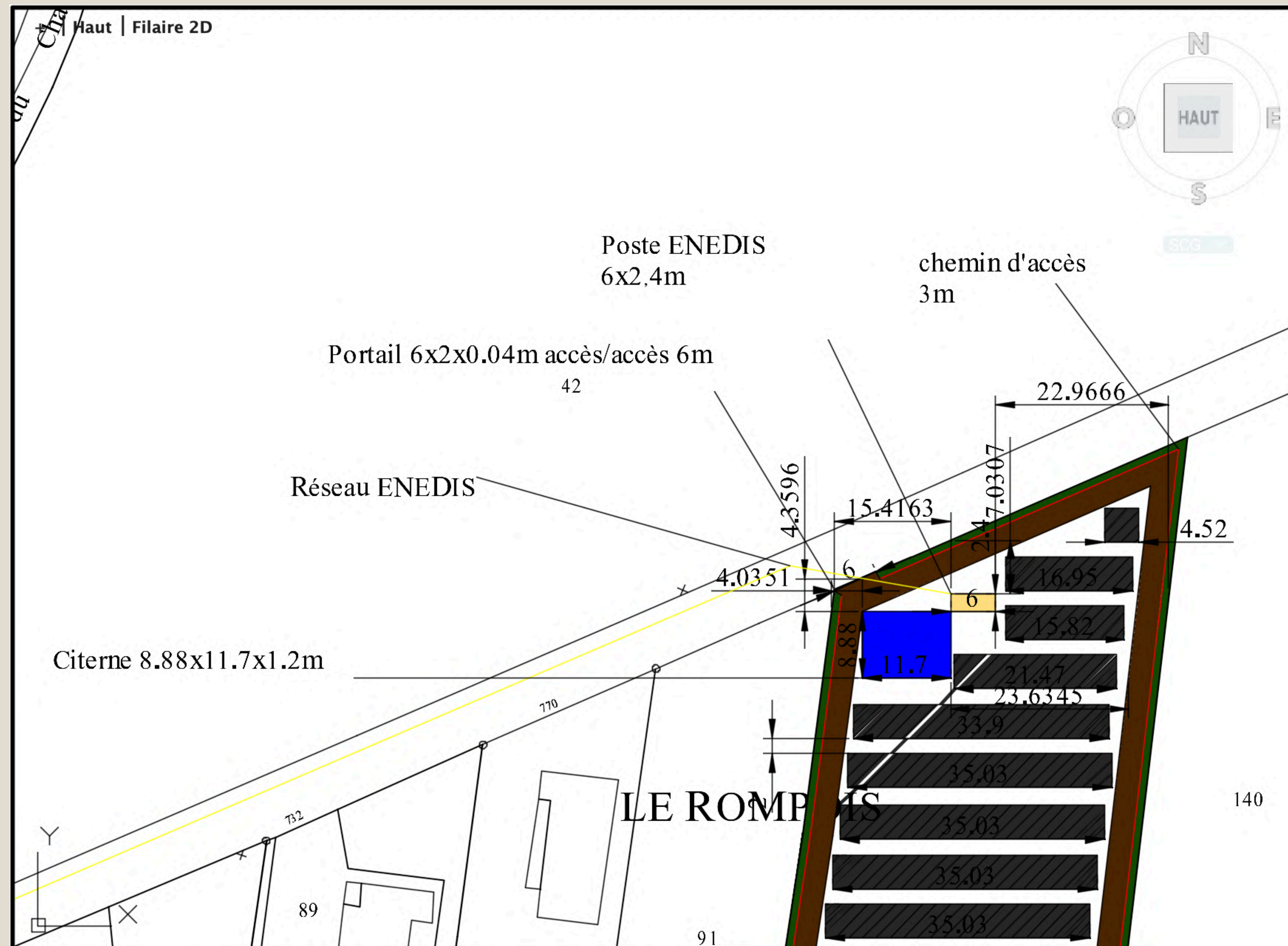


Echelle 1/2000

INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

DIEZ ENGINEERING

Annexe 4 : Vue aérienne d'implantation des panneaux

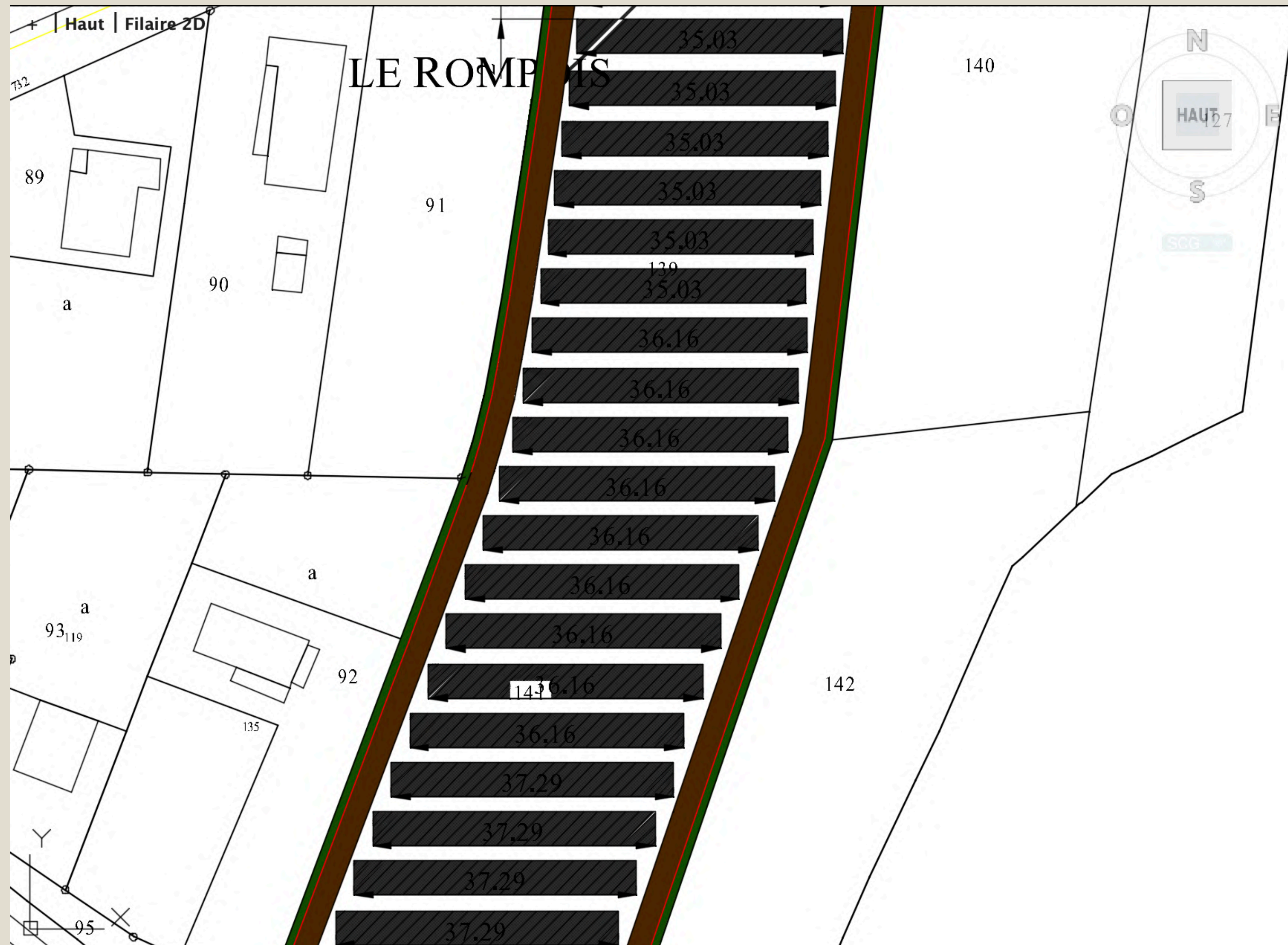


Echelle 1/1000

INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

DIEZ ENGINEERING

Annexe 4 : Vue aérienne d'implantation des panneaux

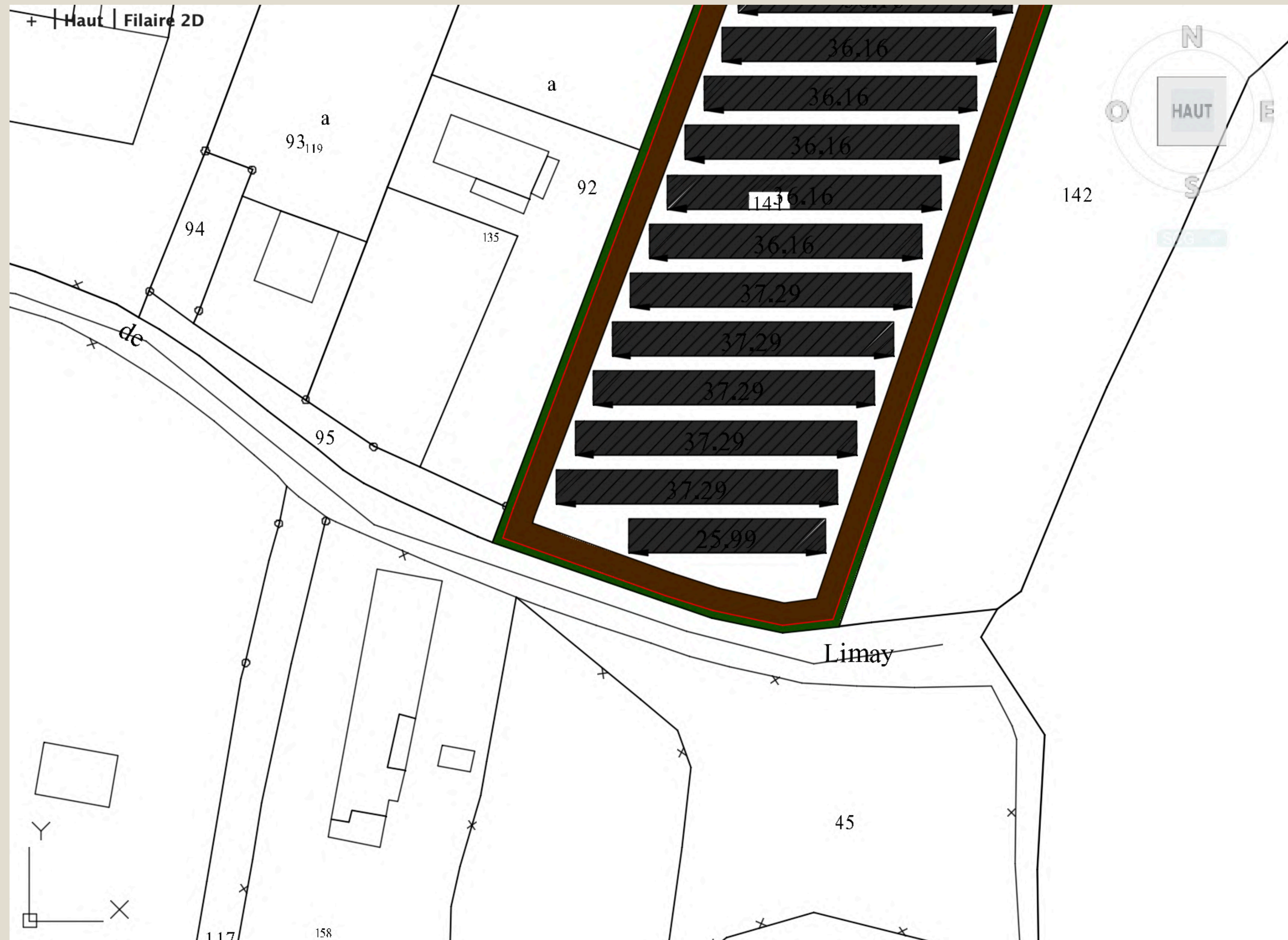


Echelle 1/1000

INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

DIEZ ENGINEERING

Annexe 4 : Vue aérienne d'implantation des panneaux



INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

Echelle 1/1000

DIEZ ENGINEERING

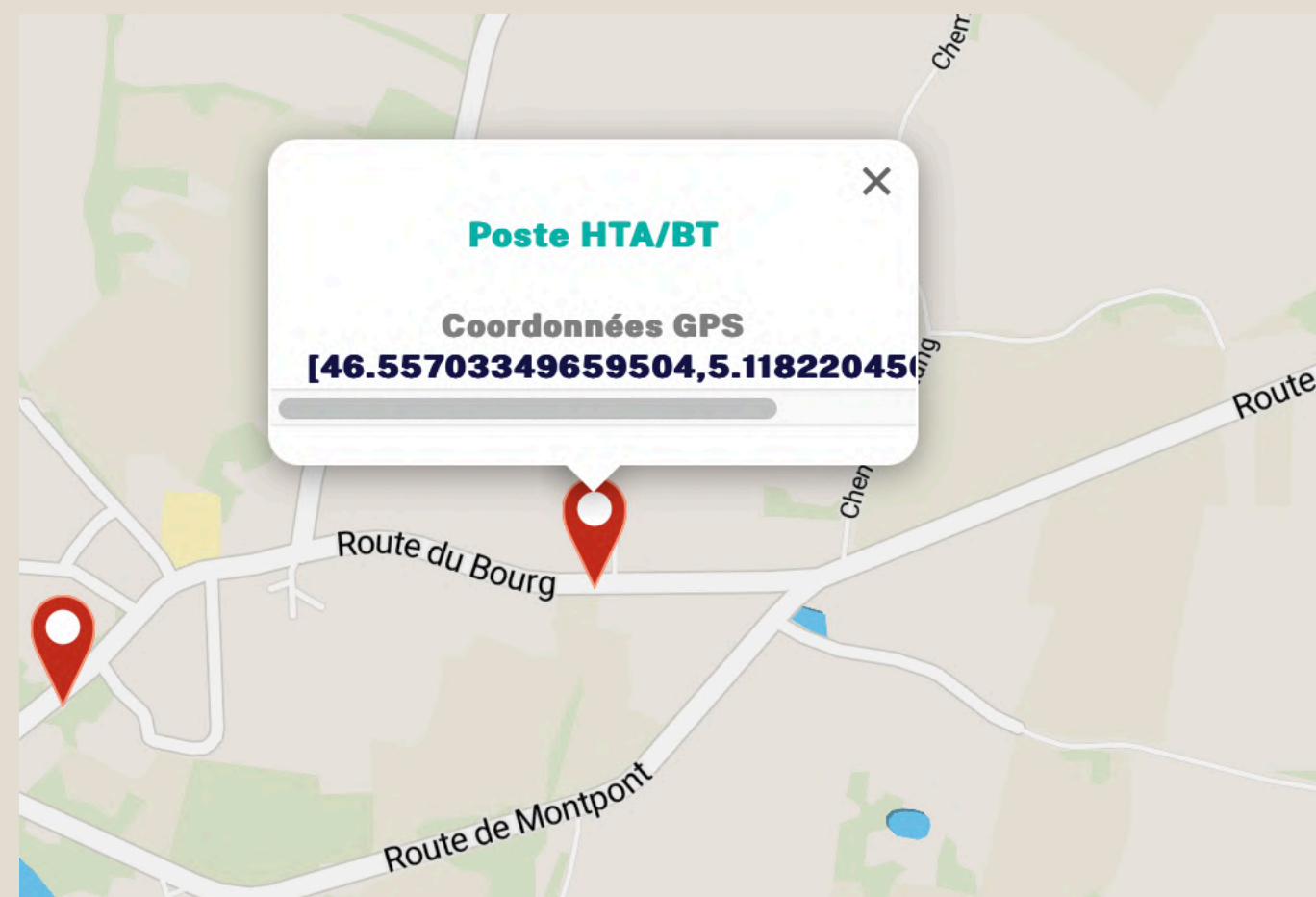
Annexe 4 : Plan du projet - Raccordement

Les possibilité de raccordement au poste HTA/BT sont diverses, les modalités exactes des travaux devront-être approuvées par Enedis (Après obtention Déclaration Préalable) .

Un raccordement par simple dérivation sur une ligne BT est préconisé , le poste HTA/BT étant situé devant la parcelle , à proximité immédiate ou par le réseau souterrain passant sous la parcelle.

Localisation du poste HTA/BT
(Site ENEDIS) et photographie

Tracé envisagé depuis coffret de raccordement
aérien BT , vers Poste HTA/BT



Annexe 4 : Complément Haies végétales

**Objectif : Renforcement haie naturelle , ajout de plants
(cf essence et séquençage page précédente) à
une distance de 1m)
Linéaire planté maximal :446m**

Annexe 4 : Complément Haies végétales

Les nouvelles haies créées auront pour objectif d'intégrer sur un plan paysager l'installation photovoltaïque afin que cette dernière soit la moins visible de l'espace public.

Afin d'obtenir une haie dense , il est nécessaire d'utiliser des essences rustiques buissonnantes supportant une taille régulière. Les haies seront plantées en alternant arbustes buissonnants (A) et arbustes moyens (B) ainsi qu'arbres à tailler (C) avec un minimum de 4 essences.

Ainsi dans le cas d'un terrain calcaire seront plantés les essences suivantes suivant la séquence suivante (B) Charmille, (A) Noisetier, (B) Viorne lantane, (A) Troène vulgaire, (C) Erable champêtre, (A) Houx.

L'espace entre les deux plants sera de 1m.



En Hiver



En Été